

L'assemblée décide ensuite qu'une feuille de présence sera signée à chaque séance, et que les noms seront reproduits au procès-verbal.

M. L. L. De Koninck développe ensuite la proposition suivante :

« La *Société géologique de Belgique* publiera un catalogue raisonné des espèces minérales qui se rencontrent en Belgique. »

« Ce catalogue formerait le résumé de nos connaissances actuelles sur ce sujet ; grâce à la réunion de nos efforts, il pourrait être beaucoup plus complet que tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour.

Le mode d'exécution à adopter pourrait être le suivant :

Un des membres de la Société serait chargé du travail de rédaction ; il aurait à collationner les différentes publications dans lesquelles il est question de minéraux belges. Une note insérée au *Bulletin* inviterait tous nos confrères à lui communiquer, dans un délai à fixer, les renseignements qu'ils possèdent.

Il faudrait déterminer la classification et la nomenclature à adopter : je proposerais celles de Dana. La nomenclature adoptée par Dumont serait indiquée comme synonymie.

Le confrère chargé de la rédaction soumettrait à la Société le plan qu'il se proposerait de suivre.

Une commission de trois membres serait chargée de revoir le travail avant de le livrer à l'impression.

Il serait bon de ne pas s'arrêter strictement aux limites topographiques du pays, mais d'indiquer dans le catalogue les espèces intéressantes qui se rencontrent à peu de distance de nos frontières, telles que celles du gisement calaminaire de Moresnet et celles du terrain ardennais et des filons plutoniens de la Meuse française. »

A la suite de cette communication, divers membres font remarquer qu'il n'y a pas lieu pour la Société d'intervenir dans ce travail, surtout pour choisir un membre auquel

elle le confierait à l'exclusion des autres, et qu'elle pourrait seulement le mettre au concours. La discussion est remise à la prochaine séance.

M. G. Dewalque donne lecture d'une note intitulée :
Sur la déclinaison de l'aiguille aimantée en Belgique.

« Je crois important d'appeler l'attention des observateurs, surtout des ingénieurs de houillères, sur les résultats suivants dus au R. P. Perry, directeur de l'observatoire de Stonyhurst (Angleterre). Nous sommes habitués à employer partout la valeur de la déclinaison observée à Bruxelles : les observations de ce savant physicien, exécutées vers la fin de 1871, nous montrent qu'il y a des écarts considérables, allant à près de 2°, suivant les localités. La cause de ces différences est bien obscure, car le tableau suivant montre qu'elles ne dépendent pas exclusivement de la longitude ; mais, quoi qu'il en soit, nous devons être sur nos gardes, et déterminer la valeur de la déclinaison à l'endroit de l'observation, chaque fois que, comme pour les plans de mines, l'importance des résultats exige une précision aussi grande que possible. Je crois cette remarque applicable surtout aux houillères, à cause des perturbations locales que peuvent amener les minéraux disséminés dans le système houiller ou accumulés au voisinage.

Cela dit, voici les déclinaisons (occidentales) observées par le savant physicien anglais.

Ostende	18°,097
Bruxelles	17°,959
Bruges	17°,938
Tronchiennes	17°,867
Gand	17°,823
Courtray	17°,756
Tournay	17°,691
Namur	17°,541
Auvers	17°,489